

08.01.2008 – 10:30 Uhr

Oui unanime à la réforme de l'imposition des PME / Les entreprises et les agriculteurs s'engagent pour la réforme de l'imposition des entreprises II

Zürich (ots) -

La réforme de l'imposition des PME introduit des allègements fiscaux pour 300 000 petites et moyennes entreprises et 60 000 exploitations agricoles. Elle se traduira par des créations d'emplois et permettra de garantir des places d'apprentissage. L'économie est unie derrière ce projet modéré. Les présidents d'economiesuisse, de l'Union suisse des arts et métiers et de l'Union suisse des paysans ont joint leurs forces dans le plus grand comité économique jamais formé. Le comité en faveur de la réforme de l'imposition des PME regroupe plus de 1000 représentants de PME et recommande d'accepter cet objet lors de la votation du 24 février.

Plus de 99 % des entreprises suisses sont des PME. Deux personnes actives sur trois travaillent dans une PME. « Pourtant, ces entreprises sont pénalisées de diverses manières sur le plan fiscal », a souligné Gerold Bühler, président d'economiesuisse. Ainsi, après la double imposition des bénéfices auprès de l'entreprise et de l'actionnaire, il ne reste, dans certains cas, pas même la moitié des bénéfices initiaux. L'imposition partielle des dividendes a fait ses preuves dans les cantons, le moment est venu de l'introduire au niveau fédéral, d'après M. Bühler. Nous devons accorder des allègements bureaucratiques et fiscaux à nos entreprises, dans l'intérêt de la croissance et de l'emploi.

Pour le conseiller national Edi Engelberger, il est essentiel que la réforme profite non seulement aux sociétés de capitaux, mais aussi aux artisans. En effet, 52 000 PME seront confrontées à une succession au cours de ces prochaines années. Actuellement, le niveau élevé des impôts entrave les ventes à un repreneur, mettant inutilement en péril des emplois et des places d'apprentissage. Les PME et les artisans, en particulier, jouent un rôle important en matière de formation. 150 000 apprentis sont formés dans des PME. Selon le président de l'Union suisse des arts et métiers, nous avons, aujourd'hui, la possibilité de faire un geste en faveur des artisans.

Bernard Rüeger, entrepreneur et président de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, considère aussi que la simplification des successions est un élément primordial de la réforme qui contribuera à préserver des emplois. En effet, dans la seule région lémanique, 9000 entreprises doivent trouver un repreneur. Par ailleurs, la réforme facilite la modernisation des entreprises et encourage les investissements. « Il n'y a plus d'obstacle au réinvestissement lorsque les méthodes de travail ou de production changent fondamentalement. »

Hansjörg Walter, président de l'Union suisse des paysans, note que, souvent, le système fiscal retarde ou bloque inutilement les changements structurels. La présente réforme supprime aussi des obstacles entravant l'adaptation des exploitations agricoles. « Avec la réforme, une famille d'agriculteurs pourra innover, modifier l'exploitation, la transmettre, la vendre ou l'affermier sans être

sollicitée excessivement comme c'est le cas aujourd'hui », a déclaré le conseiller national Hansjörg Walter. L'Union suisse des paysans recommande, elle aussi, d'accepter la réforme.

Contact:

Gerold Bühler, economiesuisse, Téléphone : 079 406 60 13

Edi Engelberger, Union suisse des arts et métiers, Téléphone : 079 340 46 76

Bernard Rüeger, Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, Téléphone : 079 213 50 77

Ulrich Ryser, Union suisse des paysans, Téléphone : 056 462 52 64

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002808/100552400> abgerufen werden.